

Loigny-la-Bataille, le 26 octobre 2023,



Chers Amis,

**Le 153<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de 1870, arrive à grands pas.**

Nous serons heureux de vous retrouver **le dimanche 3 décembre 2023 à partir de 9h30** à Loigny et à la salle polyvalente de Terminiers, **au plus tard à 13h**, pour les repas et pique-nique.

La messe de 10h30 sera présidée cette année par Mgr Maupu, évêque émérite de Verdun.

**Merci de prendre attentivement connaissance des deux pièces jointes (invitation de l'association "Les Amis de Sonis-Loigny" et ce courrier de l'association) qui vous donnent toutes les informations nécessaires.**

Le paiement annuel de la **cotisation** matérialisant votre adhésion personnelle, qui vous ouvre l'accès gratuit au musée et au bulletin annuel de l'association, n'est en effet pas sans importance.

Car elle représente une marque de votre appui actif et régulier à l'action mémorielle que poursuivent depuis près de cent ans les représentants bénévoles de cette association qui n'ont jamais compté leur temps au service de tous. Votre soutien amical et financier par vos dons, est très précieux pour la vie de notre association et pour garder vivante la mémoire :

- des hommes qui se sont illustrés autour de Loigny-la-Bataille il y a 150 ans, dont le Général de Sonis.
- des hommes engagés durant les 150 ans pour conserver cette histoire, ses collections et ces lieux...

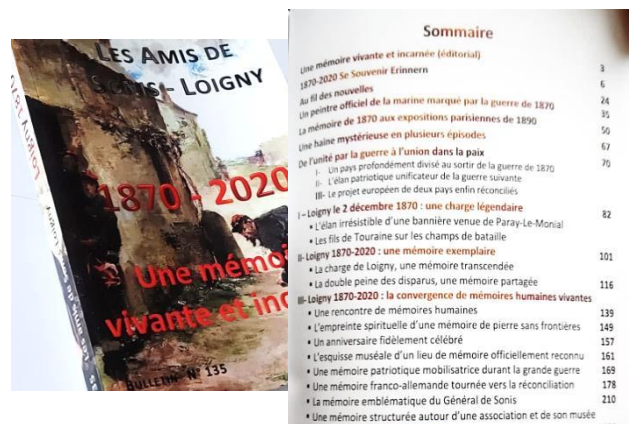
Dans un souci d'économies, l'Association fait désormais le choix d'adresser **les reçus fiscaux par mail** aux donateurs ayant communiqué leur courriel, bien sûr ceux qui n'ont pas d'adresse numérique, le recevront par courrier...



Lors de votre venue à la salle polyvalente de Terminiers, le 3 décembre, nous nous efforcerons de distribuer aux seuls cotisants, **le bulletin de l'année en cours n° 136 de décembre 2023**. Ceci se fera bien évidemment sans préjudice pour les cotisants qui ne peuvent être présent le 3 décembre prochain et qui en seront destinataires ultérieurement par voie postale.

Il reste encore quelques **bulletins collector n°135 de décembre 2022 du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille** (il a 317 pages). Ce bulletin sera encore gracieusement disponible jusqu'à la fin d'année 2023 pour les adhérents à jour de leur cotisation et qui ne l'ont pas reçu.

**Et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024**, ce bulletin collector sera facturé **au prix de 18 € (+ frais d'envoi)**.



**La prochaine assemblée générale** est programmée le 3 décembre prochain à 15 heures pour l'année courant du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023. Cette assemblée générale annuelle précédée du repas, permet de maintenir entre nous un espace de rencontre fondamental pour la vie collective de l'association et la transmission de son œuvre.

À l'attention de ceux qui n'étaient pas présent aux assemblées générales 2021 et 2022, le bureau actuel est ainsi composé :

- Président : Yves de Sonis
- Vice-président : Jean-François Malon
- Trésorier : Hervé Fougeron
- Secrétaire : Florence Robert
- Secrétaire-adjointe : Hélène de Sonis

**L'accès à la salle de Terminiers pour le repas et le pique-nique n'est ouvert qu'aux seuls adhérents à jour de leur cotisation et étant inscrits avant le 20 novembre 2023.**

Afin de respecter le protocole sanitaire comme les années précédentes, le repas sera totalement servi par un traiteur et le tarif est de 30 €.

**Nous devons impérativement commencer le repas à 13h15.**

Dans l'espérance de vous retrouver tous, au nom du bureau de l'association « Les Amis de Sonis-Loigny », nous vous remercions de votre fidèle soutien.

**Belle fête de Toussaint à tous.**

**Florence Robert et Hélène de Sonis,  
les secrétaires de l'association  
« Les Amis de Sonis-Loigny »  
sonis-loigny@orange.fr**